

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 10 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ALLEMAND Antoine, conseiller
ARGAUD Laurent, conseiller
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère, arrivée à 20h25
MAZOYER Rémi, conseiller
ROUSSET Philippe, conseiller

Absentes excusées :

BOURDIN Ghislaine, conseillère, pouvoir à TRAVERSE Xavier
FOURNON Chantal, conseillère
VINCENT Jacqueline, conseillère

Absente :

MOURROZ Sandrine, conseillère

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22/04/2024 à 11 voix POUR.

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2024-017**
Objet : Révision des tarifs et du règlement de la salle polyvalente.
Nature du vote : 11 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2024-018**
Objet : Participation aux frais scolaires des enfants de Glun scolarisés à La Roche de Glun.
Nature du vote : 11 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2024-019**
Objet : Reversement, à l'école privée St-Pierre, de l'intégralité de la participation de la Commune de La Roche de Glun pour les frais scolaires 2022/2023.
Nature du vote : 11 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2024-020**
Objet : Demande de subvention exceptionnelle de l'école.
Nature du vote : 9 POUR, 1 ABSTENTION, 1 CONTRE.
Décision : Adoptée à la majorité.

**Le Maire,
Jacques LUYTON**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL**

